



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.466/8



PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

4 mars 2019
Français
Original : anglais

Deuxième Réunion Régionale sur les Bonnes Pratiques des Déchets Marins
(Organisée conjointement avec le Forum International sur les Déchets Marins et l'Economie Circulaire MARLICE 2019)

Séville, Espagne, 8-10 avril 2019

Point d'agenda 5 : Analyse socio-économique de bonnes pratiques clés pour la prévention et la réduction des sacs et bouteilles en plastique à usage unique dans les déchets marins

Analyse socio-économique de bonnes pratiques clés pour la prévention et la réduction des sacs et bouteilles en plastique à usage unique dans les déchets marins

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les participants sont priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires

Note du Secrétariat

La présente activité est préparée dans le cadre du Programme de travail 2018-2019 du PNUE/PAM, adopté par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone en décembre 2017 à Tirana en Albanie. Cette activité contribue particulièrement à la mise en œuvre de la Prestation clé 2.1.1. « Les mesures ciblées des stratégies/ plans régionaux sont facilitées et appliquées », l'Activité 2.1.1.1. « Préparation des rapports sur la mise en œuvre des Plans et Mesures régionaux existants (c'est-à-dire le mercure et les stations d'épuration) comprenant l'analyse socioéconomique » dans le Programme de travail du PNUE/MAP.

Les analyses socioéconomiques peuvent permettre de convaincre les parties prenantes sur la faisabilité et les bénéfices d'une action en particulier, de comparer les différentes mesures à prioriser, d'anticiper et d'identifier les difficultés potentielles de mise en œuvre, d'éviter des coûts et d'en assurer la « juste » répartition, d'identifier le moment et le lieu où des mesures complémentaires pourraient être les plus bénéfiques et d'adapter les mesures existantes.

Cette activité est préparée par le biais d'un Protocole d'entente entre le PNUE/PAM et le ministère de l'Environnement, de la Protection du territoire et de la Mer de l'Italie (IMELS). Sur la base de l'expertise du Plan Bleu dans le domaine de l'analyse socioéconomique, le PNUE/PAM (Secrétariat de la Convention de Barcelone) a mandaté le Plan Bleu pour accompagner la mise en œuvre de cette activité.

Cette activité s'appuie sur les résultats du projet ActionMed (2014-2017) et contribuera aux différentes actions au niveau régional et national, y compris par le biais du projet MedRegion qui est piloté par le Centre hellénique de recherche marine (HCMR).

Cette activité associe deux niveaux d'analyse : le niveau de la mer Méditerranée via une analyse socioéconomique régionale de certaines mesures de prévention/réduction des plastiques ; et le niveau des études de cas de pratiques clés déjà mises en œuvre, couvrant plusieurs contextes naturels, socioéconomiques et institutionnels/politiques en Méditerranée.

Cette activité permettra d'informer les parties prenantes et les décideurs concernés sur les compromis entre les objectifs écologiques, les activités économiques et les coûts/bénéfices publics, ainsi que les différents effets de répartition des mesures clés sur la prévention ou la réduction des sacs et des bouteilles en plastique à usage unique. L'étude fournit également des informations de méthodologie complémentaires pour les études locales ou nationales.

Une première ébauche de ce rapport a été présentée lors de la Réunion régionale sur les pratiques optimales en matière de déchets marins qui s'est tenue à Izmir en Turquie les 9 et 10 octobre 2018. Le présent rapport inclut une version plus élaborée et aboutie et résume le rapport de cadrage pour cette étude. Il comprend également une étude de cas et des fiches régionales en cours de création. Ce rapport sera présenté aux participants de la 2^{ème} Réunion régionale sur les pratiques optimales en matière de déchets marins à Séville en Espagne du 8 au 10 avril 2019 afin qu'ils puissent faire des commentaires et des retours qui seront ensuite pris en compte lors de la préparation de la version final du rapport.

Table des Matières

1	CONTEXTE	2
2	LA POLLUTION PLASTIQUE, LES MESURES POUR Y REMÉDIER ET LES CONSÉQUENCES SOCIOÉCONOMIQUES : QUE FAUT-IL ÉVALUER ?.....	3
2.1	Trajets vers la mer des sacs et bouteilles en plastique.....	3
2.2	Lutte contre la pollution : les gagnants et les perdants.....	4
2.3	Analyse socioéconomique : quels sont les coûts et les bénéfices à prendre en compte ?	4
2.4	Coût-efficacité, faisabilité et acceptabilité : comment évaluer les différents aspects des mesures ?.....	10
3	ÉVALUATION PRATIQUE : MESURES ET ÉTUDES DE CAS	10
4	REFERENCES	14

Annex I – Building the knowledge base

Annex II – Review of potential measures

Annex III – Review of potential case studies

Annex IV – Measure Factsheets: Proposed Templates and Examples in development

Annex V – Case Study Factsheets: Proposed Templates and Examples in development

1 CONTEXTE

1. Les plastiques constituent l'un des principaux matériaux de l'économie moderne en raison de leurs propriétés multiples, de leurs applications et de leur faible coût de production. Leur usage connaît une croissance exponentielle depuis les années 1950 et il devrait encore doubler dans les 20 prochaines années. On estime à environ 5 000 milliards la quantité de sacs en plastique utilisée chaque année dans le monde (soit près de 10 millions de sacs par minute, PNUE/PAM, 2018¹). L'Europe est le deuxième plus gros producteur mondial de déchets plastiques, après la Chine, avec une estimation des rejets en mer comprise entre 70 000 et 130 000 tonnes de microplastiques (pièces < 5 mm) par an, et 150 000-500 000 tonnes de macroplastiques rejetés en mer tous les ans (WWF, 2018²). En région Méditerranée, les plastiques représentent 95 % des déchets en haute mer, sur les fonds marins et sur les plages (WWF, 2018). La pollution plastique nuit gravement à l'économie avec des dommages estimés à environ 13 milliards USD par an pour les écosystèmes marins, y compris des pertes financières directs pour les secteurs de la pêche et du tourisme ainsi que d'importantes ressources en temps et en argent mobilisées pour nettoyer les plages (WWF, 2018). Face à cette situation, le PNUE a inclus en 2018 le problème des **plastiques dans l'océan parmi les six enjeux environnementaux les plus urgents**.

2. L'une des principales causes de pollution plastique est la gestion des déchets plastiques dans la plupart des pays méditerranéens. Seulement un tiers des déchets plastiques en Europe est recyclé (une statistique qui demeure supérieure à la moyenne mondiale de 14 %) et la moitié des déchets plastiques en Italie, en France et en Espagne finissent dans une décharge (WWF, 2018).

3. Ces dernières années, plusieurs initiatives ont été mises en place à différentes échelles par de nombreux acteurs pour **améliorer la gestion des déchets plastiques et réduire leur rejet dans la mer**, notamment des organismes de réglementation, la société civile, des ONG et du secteur privé. Or une grande partie de ces mesures ne sont toujours pas entièrement appliquées en Méditerranée. Et des facteurs permettant d'accompagner une mise en œuvre plus large de ces mesures sont urgemment requis si nous voulons faire face aux problèmes des sacs et des bouteilles en plastique.

4. Dans ce contexte, le Plan Bleu (Centre d'activités régionales du PNUE/PAM) a lancé une étude pour développer des **arguments économiques fiables pour réduire et prévenir la production de sacs et de bouteilles en plastique à usage unique**. Plus particulièrement, l'étude cherche à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les **coûts** des mesures/actions permettant de réduire et de prévenir l'utilisation de sacs et de bouteilles en plastique à usage unique ? Et quelle entité les prendra en charge ?
- Quels sont les **bénéfices** associés à ces mesures pour les écosystèmes marins et les opérateurs économiques affectés par les déchets plastiques (de façon directe ou via les impacts sur les services écosystémiques qui pourraient être établis ou ré-établis du fait de l'amélioration de l'état des écosystèmes marins) ? Quels sont les bénéficiaires de la mise en œuvre de ces mesures ? ; et
- **Quel est le classement général des mesures** du point de vue du **rapport coût-efficacité, l'équilibre coûts-bénéfices**, et plus généralement lorsque l'on prend en compte tous les impacts positifs et négatifs ainsi que la faisabilité et l'acceptabilité (**analyse multicritères**) ?

5. L'étude s'inscrit dans le cadre du Programme de travail 2018-2019 du PNUE/PAM, adopté par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone en décembre 2017 à Tirana en Albanie.

6. Cette note de synthèse fournit un aperçu général de l'**approche de l'analyse socioéconomique** mise au point pour cette étude, qui inclut les étapes suivantes :

¹ PNUE/PAM, 2018 : Point 4 de l'ordre du jour : Principaux éléments des directives régionales pour certaines mesures de prévention et de réduction des déchets marins. Élimination progressive des sacs en plastique à usage unique dans la région méditerranéenne (éléments principaux).

² WWF. 2018 : *Out of the plastic trap. Saving the Mediterranean from plastic pollution!*

- i. Une bonne compréhension du trajet emprunté par les sacs et les bouteilles en plastique entre les producteurs et la mer, en prenant en compte la chaîne de valeur de ces produits en plastique ;
- ii. Les groupes socioéconomiques participant à la chaîne de valeur des plastiques et contribuant donc à la pollution plastique ; et
- iii. Un résumé des coûts et des bénéfices à prendre en compte pour évaluer les impacts socioéconomiques des mesures disponibles permettant de réduire la pollution plastique.

7.

Par ailleurs, cette note présente un **aperçu général des études de cas et des mesures** actuellement en cours d'analyse dans le cadre de cette étude.

2 LA POLLUTION PLASTIQUE, LES MESURES POUR Y REMÉDIER ET LES CONSÉQUENCES SOCIOÉCONOMIQUES : QUE FAUT-IL ÉVALUER ?

2.1 Trajets vers la mer des sacs et bouteilles en plastique

8. La pollution plastique dans les océans et les mers est la dernière étape d'un long voyage qui commence au centre de production des produits en plastique, puis continue à leur usage pour finir par le rejet de ces produits. Pour remédier à la pollution plastique, il est essentiel de comprendre les voies empruntées par les produits en plastique pour identifier les mesures permettant de réduire cette pollution tout au long de la voie de rejet.

9. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons aux sacs et aux bouteilles en plastique. Mieux comprendre le trajet emprunté par ces produits plastiques signifie identifier les différentes étapes de la chaîne de valeur, de la production des matières plastiques à leur vente sous la forme de bouteilles ou de sacs aux centres commerciaux et magasins, puis leur trajet depuis le consommateur vers la mer. Les trajets complets sont schématisés ci-dessous aux figures 1 et 2.

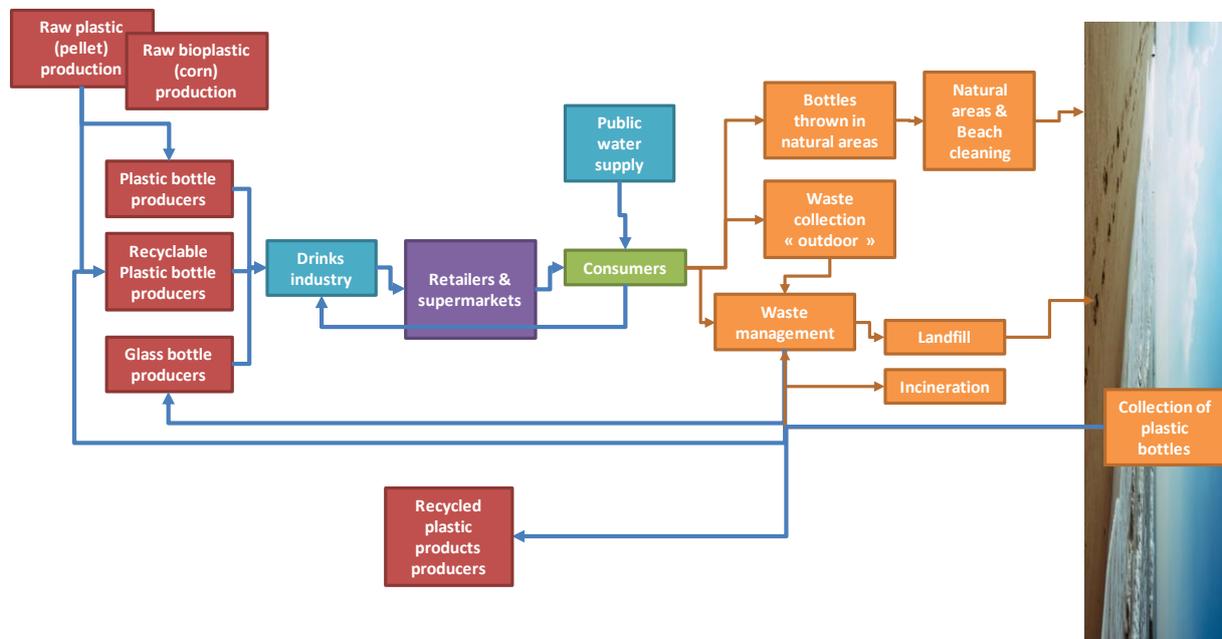


Figure 1: Bouteilles en plastique : trajets vers la mer

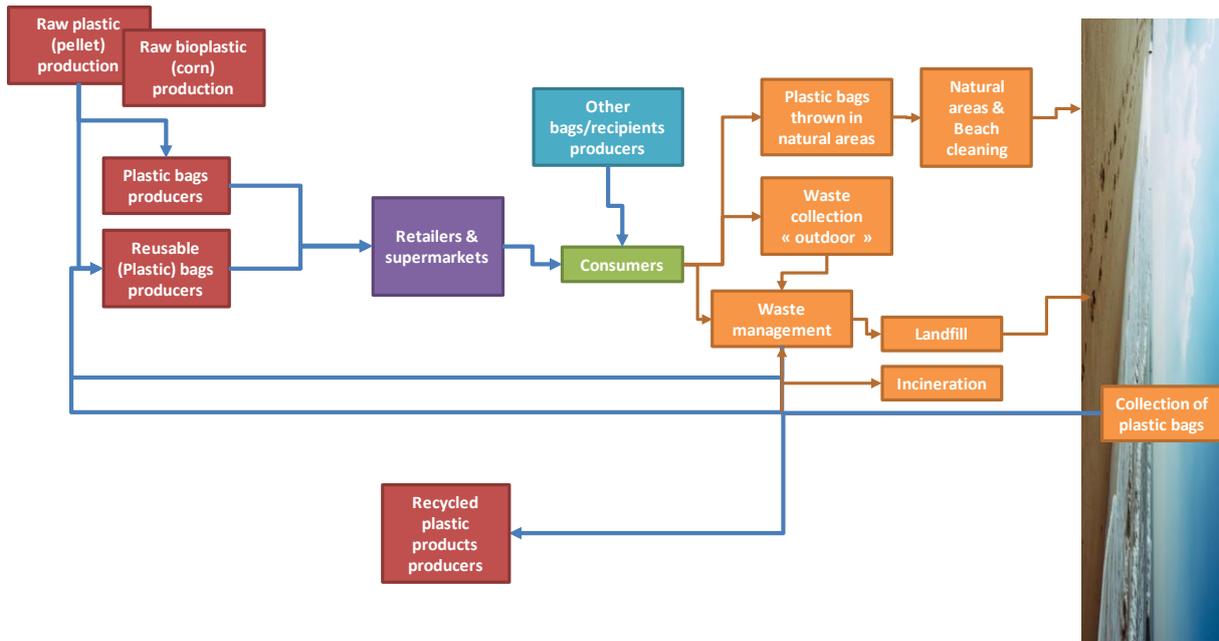


Figure 2: Sacs plastiques : trajets vers la mer

2.2 Lutte contre la pollution : les gagnants et les perdants

10. Identifier le trajet suivi par les sacs et bouteilles en plastique pour atteindre la mer afin d'identifier les groupes socioéconomiques clés impliqués. Puisque les différentes étapes du trajet peuvent être remédiées à l'aide de mesures de réduction de la pollution plastique, de différents groupes socioéconomiques seront impactés positivement ou négativement par ces mesures et par les étapes qu'elles ciblent. Par exemple, le nettoyage des plages pour retirer les sacs et les bouteilles en plastique entraînent des coûts de nettoyage pour les autorités locales et les gestionnaires des plages. Mais ces coûts n'affectent pas tous les autres acteurs de la chaîne/du système. Par contre, un système de consigne aura un impact sur les consommateurs, les commerçants, les producteurs de boissons du secteur agro-alimentaires et les fabricants de bouteilles.

11. L'identification des groupes socioéconomiques participant au trajet des matières plastiques est une étape importante de l'analyse socioéconomique réalisée dans le cadre de cette étude : en fait, l'étude n'évalue pas uniquement les coûts et les bénéfices de chaque mesure et étude de cas, elle réalise également une analyse de répartition de ces coûts et bénéfices, c'est-à-dire qui sont les gagnants et les perdants.

12. Les groupes socioéconomiques clés participant au trajet de matières plastiques vers la mer sont indiqués à la figure 3.

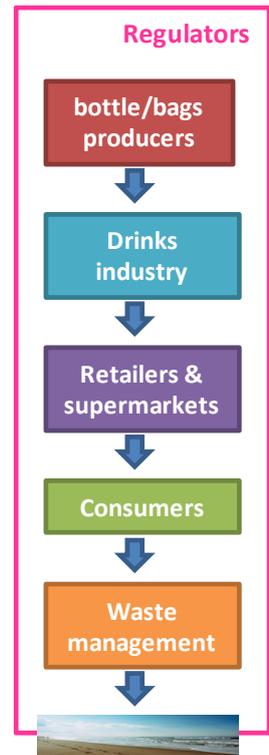


Figure 3: Groupes socioéconomiques clés participant au trajet de sacs et des bouteilles en plastique vers la mer

2.3 Analyse socioéconomique : quels sont les coûts et les bénéfices à prendre en compte ?

13. Comme indiqué précédemment, l'étude cherche à identifier les impacts socioéconomiques (coûts et bénéfices) associés à la mise en œuvre des mesures de prévention/réduction de la production de sacs et bouteilles en plastique à usage unique.

14. L'analyse socioéconomique au niveau à la fois des études de cas et des mesures est au cœur de cette étude et l'identification des coûts et des bénéfices à prendre en compte est un élément crucial. Pour garantir la comparabilité et la continuité avec les précédentes activités du Plan Bleu, cette étude applique une version légèrement adaptée de la classification des coûts et des bénéfices adoptée par le Plan Bleu en 2017³, notamment :

- **Coûts et bénéfices directs**, y compris tous les coûts et bénéfices financiers liés à la conception, la mise en œuvre et l'application de la mesure, ainsi que la conformité ;
- **Impacts économiques directs** : côté coûts, cette catégorie comprend les pertes et les gains économiques pour un secteur en particulier suite à la mise en œuvre d'une mesure (par exemple, la hausse/baisse de la production/ventes), ainsi que l'impact de la mesure sur l'emploi ;
- **Bénéfices indirects résultant de l'amélioration de l'état de l'environnement** : une baisse des rejets des déchets plastiques dans la mer génère des bénéfices économiques pour certains groupes économiques, par exemple les économies réalisées dans le secteur de la pêche en raison de la baisse des besoins en nettoyage et en réparation ;
- **Bénéfices liés à la hausse des services écosystémiques** : une mesure de lutte contre la pollution plastique peut entraîner une hausse de la production des services écosystémiques.

15. Par ailleurs, ces catégories de coûts et bénéfices sont évaluées en prenant spécifiquement en compte les groupes socioéconomiques qui portent ces coûts et reçoivent les bénéfices, dans le but d'inclure la notion de répartition dans notre analyse. Les groupes socioéconomiques intervenant dans les trajets des plastiques, de leur production à leur rejet dans la mer, sont pris en compte dans l'évaluation. Mais d'autres groupes peuvent également être inclus dans l'analyse, ainsi que la société de manière générale. En fait, les mesures de contrôle de la pollution plastique ont pour objectif, dans un premier temps, de bénéficier à toute la société.

16. Le modèle d'évaluation identifié pour les coûts et les bénéfices est illustré au tableau 1 ci-après. Il sera appliqué à la fois aux études de cas et aux mesures. Le tableau inclut une évaluation qualitative finale des éléments suivants :

- **Impact général de chaque groupe socioéconomique spécifique** (y compris la société) ; et
- **Bilan général des coûts et bénéfices pour chaque catégorie** (directs, indirects, bénéfices résultant des améliorations environnementales, et services écosystémiques).

17. Cela permettra d'identifier rapidement les gagnants et les perdants mais aussi d'identifier les mesures qui génèrent plus de bénéfices que de coûts.

18. Les coûts et bénéfices sont évalués en associant les aspects qualitatifs et quantitatifs, y compris l'impact sur l'emploi, le développement de nouvelles activités économiques/secteurs et la contribution au développement socioéconomique de façon générale. La disponibilité et l'accès à des données et informations socioéconomiques fiables sont importants pour évaluer l'impact socioéconomique des mesures (à l'échelle régionale ou pour des études de cas). Dans certains cas, les mesures n'ont été mises en œuvre que récemment et les impacts sur la qualité des écosystèmes marins et sur le contexte socioéconomique général ne sont pas encore visibles. Par ailleurs, les informations permettant d'associer la mise en œuvre d'une mesure à la quantité de sacs/bouteilles en plastique rejetée sur le littoral ou en mer peuvent ne pas être disponibles. La description de l'importance socioéconomique d'un secteur pour un territoire ou une économie (en termes d'emploi total, de

³ Plan Bleu (2017) : Outils socioéconomiques permettant de soutenir l'atteinte du Bon état écologique du milieu marin en Méditerranée. Valbonne, Plan Bleu. (Rapport technique)

revenus, de valeur ajoutée et d'importance pour la balance des paiements/exports & imports) sera utilisée dans certains cas pour souligner l'importance d'un secteur affecté négativement ou positivement par la pollution des sacs/bouteilles en plastique ou des mesures visant la lutte contre cette pollution puisque cette description représente la seule donnée socioéconomique disponible pour caractériser les impacts potentiels.

Tableau 1: Modèle pour l'évaluation des coûts et des bénéfices des études de cas et des mesures ainsi que de leur répartition ; le tableau inclut des exemples de coûts et bénéfices possibles

Groupes socioéconomiques	Coûts et bénéfices directs : Mise en œuvre et conformité		Impact économique direct		Bénéfices indirects résultant de l'amélioration de l'état de l'environnement	Services écosystémiques	Impact général sur le groupe socioéconomique (+/0/-)
	Coûts	Gains	Coûts	Bénéfices			
Organismes de réglementation***	par exemple : coûts de lancement, campagnes d'information, coûts de mise en œuvre, coûts de mise en application	Revenus (provenant de nouvelles taxes ou d'amendes, par exemple)	Probablement négligeables	Probablement négligeables	Des économies liées à la baisse des coûts associés au nettoyage des plages et au ramassage des déchets, par exemple		
Industrie du plastique	Coûts de mise en conformité (dépenses liées à une nouvelle taxe, par exemple)	Résultat probable : aucuns gains	Pertes économiques (baisse des ventes/production, par exemple)	Résultat probable : aucuns gains Mais peut-être : des investissements dans des technologies innovantes et des gains correspondants ?			
Commerçants	Coûts de mise en conformité (dépenses liées à une nouvelle taxe, par exemple)	Des récompenses financières ou des incitations fiscales	Augmentation des dépenses pour les sacs en bioplastique	Des économies liées principalement à la baisse des achats de sacs en plastique et aux coûts de stockage, par exemple			
Consommateurs	Dépenses annuelles (pour de nouvelles taxes/charges par exemple)	Des récompenses financières par exemple	Peu probable	Peu probable			

Traitement des déchets	Coûts de mise en conformité (le cas échéant, mais peu probable)	Peu probable (uniquement dans le cas d'un financement supplémentaire pour les centres de recyclage)	Investissements dans des nouveaux centres de recyclage ? (incertain)	Des économies en traitement des déchets en raison de la baisse de la quantité des déchets à traiter			
Société	s/o	s/o	Pertes d'emploi	Hausse des emplois	Des économies de ressources par exemple (principalement les hydrocarbures, l'eau, et les énergies nécessaires à la fabrication des sacs en plastique)	Par exemple, la fourniture de services : Baisse de la mortalité, des maladies, des intoxications et des blessures chez les poissons, les crustacés et les tortues liées aux déchets de sacs en plastique ; Services culturels : Augmentation des services esthétiques et de loisir et de la valeur de non usage	
Autre secteur : ... (pêche par exemple)	Coûts de nettoyage par exemple (pêche des déchets)	Récompenses financières par exemple (pêche des déchets)			Par exemple : revenus supplémentaires dans le secteur de la pêche liés à l'amélioration de la santé et de la biodiversité des espèces marines ; Économies réalisées dans le secteur de la pêche en raison de la baisse des activités de nettoyage et de réparation		

Autre secteur : ... (tourisme par exemple)					Augmentation des revenus dans le secteur des loisirs et du tourisme en raison de la propreté des plages, par exemple		
Autre secteur : ... (fabricants de bioplastiques par exemple)				Augmentation des ventes/bénéfices et croissance du secteur, par exemple			
Bilan général (+/-)							

2.4 Coût-efficacité, faisabilité et acceptabilité : comment évaluer les différents aspects des mesures ?

19. Les coûts et les bénéfices ainsi que les aspects de répartition ne sont pas les seuls éléments à prendre en compte pour évaluer une mesure de lutte contre la pollution plastique dans les océans et les mers. Comme indiqué dans les prochaines parties, d'autres facteurs importants sont à prendre en compte, notamment :

- Coût-efficacité : Quels sont les bénéfices de la mesure comparés à ses coûts ?
- Faisabilité : En prenant en compte la mise en œuvre de façon pratique, la mesure est-elle faisable ? Quelles sont les contraintes à prendre en compte ?
- Acceptabilité : La mesure a-t-elle été acceptée facilement par les parties prenantes ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ? Des mesures complémentaires permettraient-elles d'optimiser l'acceptabilité ?

20. Ces facteurs sont bien pris en compte dans les mesures et les fiches d'étude de cas (voir la partie 3 ci-après) et ils représentent des critères importants pour l'évaluation de chaque mesure mais aussi pour comparer les différentes mesures.

3 ÉVALUATION PRATIQUE : MESURES ET ÉTUDES DE CAS

21. L'analyse socioéconomique présentée dans la partie précédente est réalisée à deux niveaux :

- a. Au niveau de la **mer Méditerranée** via une analyse socioéconomique régionale des **mesures de prévention/réduction des plastiques sélectionnées** qui peuvent être proposées par des pays méditerranéens ou au niveau régional ; et
- b. Au niveau des **études de cas pratiques** qui ont mis en place des pratiques clés, traitant la diversité des contextes naturels, socioéconomiques et institutionnels/politiques présents dans la région de la mer Méditerranée.

22. Cette étude s'intéresse aux mesures traitant des sacs et des bouteilles en plastique. Par ailleurs, les mesures sélectionnées :

- ont été identifiées comme étant pertinentes pour le plan d'action régional ;
- sont particulièrement intéressantes pour les décideurs nationaux ;
- peuvent être facilement reproduites ; et
- peuvent avoir un impact important, alors que d'autres mesures plus « souples » sont considérées plutôt comme étant des actions d'accompagnement nécessaires pour assurer une mise en œuvre simple et efficace.

23. En premier lieu, les mesures de prévention/réduction existantes ainsi que les exemples d'applications pratiques ont été recensés dans le cadre d'une revue de la littérature, ce qui a permis de créer la base de connaissances nécessaire à la réalisation de cette étude. La revue de littérature est détaillée à l'Annexe I de cette note de synthèse.

24. Selon la littérature, les mesures traitant du problème des déchets peuvent être classées dans trois catégories :

- Les mesures visant la **réduction des déchets en sensibilisant des groupes cibles sélectionnés** (mesures comportementales permettant de changer les attitudes et les perceptions contribuant au rejet de déchets), notamment des campagnes de sensibilisation du public et des professionnels (Ocean's Zero, la Semaine européenne de la réduction des déchets, Let's do it! Mediterranean, etc. ;

- Les mesures visant **la prévention des déchets** (mesures préventives permettant d'améliorer la qualité des infrastructures et la conception des produits et des emballages) avec des coûts directs et indirects ; et
- Les mesures visant **le nettoyage des déchets** dans l'environnement (mesures de nettoyage).

25. Cette étude s'intéresse aux mesures traitant spécifiquement de la prévention et réduction des sacs et des bouteilles en plastique à usage unique. Dans la littérature, toute une gamme de mesures est disponible, notamment les interdictions, les taxes et frais, les systèmes de consigne, les campagnes de sensibilisation, la réduction des emballages plastiques, les accords volontaires, le recyclage, la différenciation tarifaire, etc. : une analyse de toutes les mesures disponibles est fournie à l'Annexe II de cette note de synthèse.

26. Dans le cadre de cette étude, six mesures ont été retenues pour l'analyse socioéconomique. Notamment, les mesures sélectionnées :

- ont été identifiées comme étant pertinentes pour le plan d'action régional ;
- sont particulièrement intéressantes pour les décideurs nationaux ;
- peuvent être facilement reproduites ; et
- peuvent avoir un impact important, alors que d'autres mesures plus « souples » sont considérées plutôt comme étant des actions d'accompagnement nécessaires pour assurer une mise en œuvre simple et efficace.

27. Les mesures sélectionnées sont présentées au tableau 2 ci-après.

Tableau 2 : Mesures sélectionnées pour cette étude, évaluées au niveau de la mer Méditerranée

Mesure	Description	Qui la met en œuvre ?	Quelle est la cible ?
Interdiction des sacs plastiques	Les interdictions empêchent l'utilisation de certains types de sacs en plastique à usage unique ou la distribution libre.	Décideurs politiques nationaux	
Taxes et impôts sur les sacs plastiques	Les taxes et impôts sont utilisés comme des incitations économiques pour influencer le choix des fabricants et consommateurs	Décideurs politiques nationaux Industrie	
Système de consigne	Les systèmes de consigne récompensent les consommateurs qui retournent les emballages en échange d'argent ou de réductions par l'intermédiaire d'une machine de type distributeur	Décideurs politiques nationaux et locaux Industrie	 
Approche de type accord volontaire	Un accord est signé entre l'État et les commerçants / la grande distribution pour réduire la vente des sacs en plastique	Décideurs politiques et commerçants	 
Programme « Adopte une plage »	Les actions permettant de sensibiliser et d'encourager les touristes à participer au nettoyage des plages	Secteurs du tourisme et des activités de loisir	Tous les plastiques
Pêche des déchets	Retrait des déchets marins de l'environnement marin et sensibilisation de la population aux enjeux des déchets marins, notamment de l'une des principales parties prenantes : le secteur de la pêche	Pêcheurs, ONG et secteurs du tourisme et des activités de loisir	Tous les plastiques

28. La région méditerranéenne propose plusieurs applications pratiques de ces mesures : une analyse de toutes les études de cas disponibles est fournie à l'Annexe III de cette note de synthèse.

29. L'analyse socioéconomique est réalisée pour six **études de cas sélectionnées** sur la base des critères suivants :

- La pertinence de l'étude de cas pour le plan d'action régional (pour s'assurer que les mesures considérées dans l'étude de cas sont listées dans le plan) ;
- Les études de cas couvrent une large gamme de mesures, de contextes socioéconomiques et d'acteurs (à différentes échelles : locale et nationale en s'assurant que toutes les parties prenantes sont en capacité de contribuer, à leur échelle, à la résolution des problèmes) ;
- La disponibilité des données et évaluations socioéconomiques.

30. Les études de cas sélectionnées sont présentées au tableau 3 ci-après. Une autre étude de cas au sud de la Méditerranée pourrait être ajoutée ultérieurement à cette liste, en fonction des consultations du Comité de pilotage de l'étude.

Tableau 3 : Études de cas évaluées dans cette étude

Pays	Étude de cas	Description sommaire
	Interdiction des sacs plastiques	L'Italie est l'un des premiers pays européens à interdire en 2011 les sacs en plastique à usage unique et non compostables. À l'origine, l'interdiction concernait uniquement les sacs de caisse, mais depuis janvier 2018, l'interdiction porte également sur les sacs en plastique légers et ultra légers pour les fruits et les légumes.
	Interdiction des sacs plastiques	La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit depuis le 31 mars 2016 l'utilisation des sacs en plastique à usage unique. Par ailleurs, les sacs en plastique légers et ultra légers sont interdits depuis janvier 2017 et doivent être remplacés par des sacs en plastique compostables.
	Taxes sur les sacs plastiques	L'interdiction a été promulguée en 2016 dans le cadre d'une politique plus large sur la réduction des déchets et la participation du public. Les revenus liés aux taxes sont versés dans le Fonds entretien et nettoyage. Par ailleurs, les sacs en plastique ultra légers ont été interdits en grande surface.
	Système de consigne pour les emballages de boissons	Un projet pilote de système de consigne a été lancé dans un village touristique de Cadaqués en Espagne (AMP du Cap de Creus). Le projet a permis de mettre en œuvre des mesures de prévention liées à la mise en place de systèmes obligatoires de consigne (dépôt, retour et restauration) pour les emballages de boissons, en priorisant leur recyclage dans la mesure du possible.
	Life DeBag - Accord volontaire et sensibilisation	Le projet Life DeBag a proposé une campagne pilote de sensibilisation visant à réduire le rejet des sacs en plastique dans l'environnement de l'île Syros. La campagne a inclut des formations pour les enseignants et des solutions alternatives aux sacs en plastique.
	MarViva – Pêche des déchets	MarViva est un projet de pêche des déchets soutenu par l'agence de traitement des déchets catalane dans 14 ports de pêche catalans (en collaboration avec les associations de pêche de Barcelone et les autorités portuaires). Les principaux objectifs du projet sont de collecter des données sur les quantités, les types et les sources de déchets marins ; de sensibiliser le public aux enjeux des déchets marins ; et de promouvoir des bonnes pratiques au sein du secteur de la pêche.

31. L'analyse socioéconomique des mesures et des études de cas est présentée sous la forme de **fiches de mesures et d'études de cas**. Les modèles, ainsi que certains exemples de fiches en cours de création, sont fournis aux Annexes IV et V de cette note de synthèse.

32. Les **fiches de mesure** comprennent les parties suivantes :

- Contexte : pourquoi cette mesure ? Les enjeux autour des sacs/bouteilles en plastique en mer Méditerranée, des impacts environnementaux et des secteurs ciblés par cette mesure ;
- La mesure en Méditerranée et au-delà : l'échelle à laquelle elle est appliquée en Méditerranée et ailleurs est en cours de discussion et des débats sur la mesure ;
- Mise en œuvre de la mesure : Description de la mesure et des mesures complémentaires, le cas échéant ; quelles sont les cibles, qui est chargé de la mise en œuvre et de la mise en application, opportunités et défis relatifs à la mise en œuvre, à la faisabilité et à l'acceptabilité de la mesure, les prérequis pour une mise en œuvre réussie ;
- Impacts : description des différents types d'impacts et estimations des coûts et bénéfiques (en termes de qualité, de quantité et financiers), avec des illustrations pratiques des bénéfiques ou des coûts considérés comme importants, y compris un tableau synthétique des coûts et des bénéfiques (tableau 1 de cette note de synthèse) ; et
- Conclusions : avantages et difficultés de la mise en œuvre.

33. De même, les **fiches d'études de cas** contiennent les parties suivantes :

- Le contexte (la localisation, les enjeux et les difficultés des sacs/bouteilles en plastique en mer Méditerranée) ;
- Le processus menant à la mise en œuvre de l'action : les différentes tentatives pour résoudre ces problèmes, les enjeux qui ont entraîné l'émergence de la mesure et les acteurs participant à cette initiative avec leurs rôles respectifs.
- La mesure proposée : description de la mesure (acteurs impliqués, historique de la mise en œuvre si elle a évolué au fil du temps, etc.), des mesures complémentaires mises en place pour garantir la mise en œuvre et l'efficacité, les fonds fournis, etc. ;
- Impacts : description des différents types d'impacts et estimations des coûts et bénéfiques (en termes de qualité, de quantité et financiers), avec des illustrations pratiques des bénéfiques ou des coûts considérés comme importants, y compris un tableau synthétique des coûts et des bénéfiques (tableau 1 de cette note de synthèse) ;
- Prérequis pour une mise en œuvre réussie : facteurs clés, prérequis pour une mise en œuvre réussie, échanges sur la transférabilité des approches proposées aux autres sites/pays présentant un contexte culturel, socioéconomique et de déchets différent.

L'évaluation des coûts et des bénéfiques de mesures spécifiques et des études de cas est toujours en cours de réalisation. Les Annexes IV et V de cette note de synthèse présentent plusieurs exemples de travaux en cours concernant des mesures et des études de cas.

Les résultats seront analysés et résumés de façon structurée dans le rapport final de l'étude.

4 REFERENCES

Plan Bleu (2017). Socio-economic tools for supporting the achievement of Good Environmental Status of Mediterranean marine waters. Valbonne, Plan Bleu. (Technical Report)

UNEP/MAP, 2018. Agenda item 4: Main elements for Regional Guidelines for Selected Marine Litter Prevention and Reduction Measures. Phase out single use plastic bags in the Mediterranean Region (Main Elements).

WWF, 2018. Out of the plastic trap. Saving the Mediterranean from plastic pollution!